



FCP HARMONIE Avenir - RAPPORT DE GESTION

Exercice du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

Société de gestion : EIFFEL INVESTMENT GROUP

Dépositaire (Centralisateur) : Caceis BANK

Valorisateur : Caceis BANK

Commissaire aux comptes : PriceWaterhouseCoopers Audit

Eiffel Investment Groupe – 9 rue Newton – 75116 PARIS

Tél : +33 (0)1 39 54 35 67 / Fax : +33 (0)1 39 54 53 76

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 1^{er} Septembre 2010

sous le N° : GP 10000035

www.eiffel-ig.com

Table des matières

I. OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT	3
II. CHANGEMENTS SUBSTANTIELS AU COURS DE L'EXERCICE.....	5
III. RAPPORT DE GESTION.....	6

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds calculé sur 5 ans depuis sa création et le risque auquel votre capital est exposé.

La catégorie 1 signifie que le capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées, elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

À l'inverse la catégorie 7 signifie une possibilité élevée de gain mais aussi un risque élevé de perte.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur

Risque de crédit : Une partie du portefeuille peut être investie en obligations privées et le FCP peut être exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs privés, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des obligations privées peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds.

AVERTISSEMENT

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorisation n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

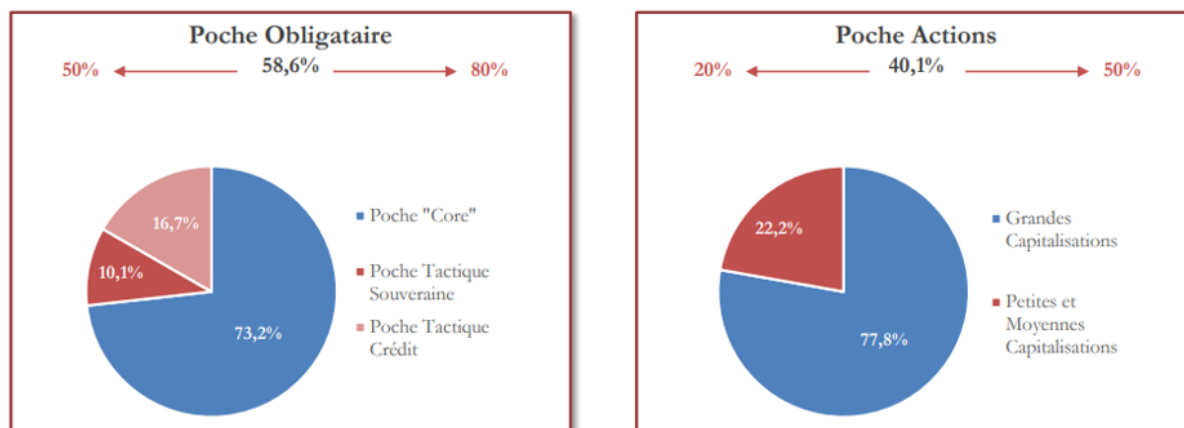
II. CHANGEMENTS SUBSTANTIELS AU COURS DE L'EXERCICE

Le 2 décembre 2019, Eiffel Investment Group a repris la gestion du FCP Harmonie Avenir à ACER Finance.

III. RAPPORT DE GESTION

RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2019

1er trimestre 2019 (gestion par ACER Finance) :



Obligations :

Stratégie : la poche obligataire est constituée d'une poche « Core » à hauteur de 73.2%, composée de titres de haute qualité (« Investment Grade »), et d'une poche « Tactique » (26.8% de la poche) qui contient des titres plus volatiles et de qualité un peu inférieure (« High Yield » ; BB- à BB+) permettant à ACER Finance d'investir de manière plus opportuniste à la recherche de rendement.

- La sous-division « poche tactique souveraine » (10.1% de la poche) contient des positions en obligations souveraines italiennes.
- La sous-division « poche tactique crédit » (16.7% de la poche) est composée d'obligations notées BB+ (6.2%) et BB (2.4%), ainsi que d'obligations non notées dont le « shadow rating » est High Yield (8.0% au 28/2/19). ACER Finance a allégé ces dernières positions au cours du mois de mars afin de respecter la contrainte de 2% de la poche obligataire. Au 29/03/19, les obligations NR HY ne représentent plus que 2.1% de la poche.
- La poche « core » apporte un rendement moyen de 0,7%, là où la poche tactique permet d'aller chercher un rendement proche de 2%.

Mouvements au premier trimestre 2019 : les investissements réalisés dans la poche obligataire ont pour objectif l'amélioration de la qualité de crédit et la diversification du portefeuille, tout en maintenant une duration raisonnable (entre 4 et 7 ans) et un rendement le plus attractif possible (achats essentiellement concentrés sur les émissions corporate). En début de l'année, ACER Finance a allégé la poche obligataire afin de réexposer la poche actions.

Actions :

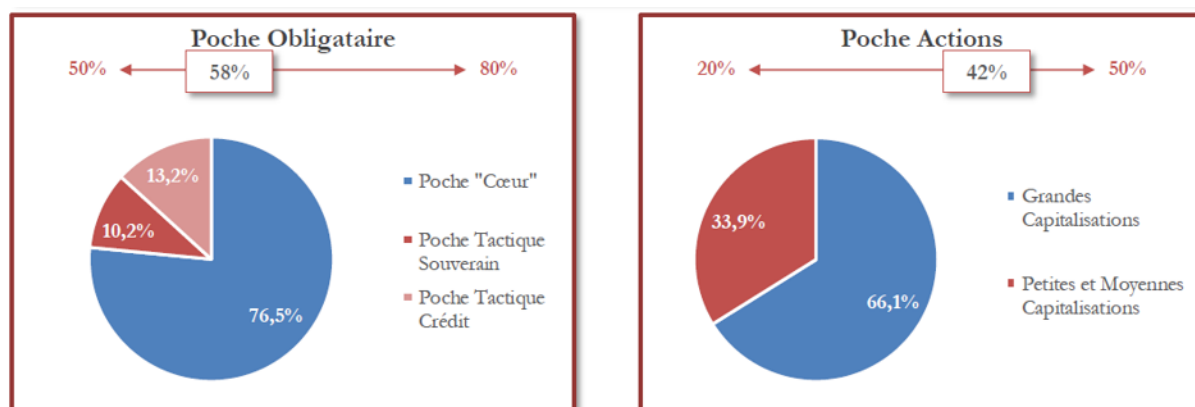
Stratégie : la poche actions est composée à 77.8% de valeurs à grandes capitalisations (>10 milliards d'€) et à 22.2% de valeurs à petites et moyennes capitalisations. Ces dernières présentent des valorisations attractives et des potentiels de croissance intéressants. Les analyses d'ACER ont démontré que l'indice CAC Mid & Small surperforme historiquement le CAC 40 à condition de rester investi assez longtemps (3 à 5 ans). Ces titres sont néanmoins plus volatiles et offrent une liquidité inférieure aux valeurs à grandes capitalisations, d'où l'importance accrue de la qualité de la sélection des sociétés à rentrer en portefeuille.

Les choix d'investissement ont été basés au premier trimestre sur une analyse approfondie des fondamentaux des entreprises. Ainsi, ont été privilégiées des sociétés sous-évaluées qui ont des bénéfices par action en forte accélération (vs. l'indice) et un ratio d'endettement en baisse. Une attention particulière a été également portée aux perspectives de croissance de ces entreprises, positionnées sur un potentiel de valorisation supérieur à celui de l'indice français (+13% vs +3.7%).

Performances : la poche actions a souffert d'un fort retournement des actions dites « décotées » au dernier trimestre de 2018, ainsi que de la forte baisse des titres à petites et moyennes capitalisations en portefeuille.

Lors du premier trimestre 2019, le rebond observé sur les marchés actions a été très indicial, favorisant les valeurs dites de croissance au détriment des valeurs dites décotées très présentes en portefeuille (60% de la poche actions). Les petites et moyennes capitalisations ont été en retard, avec un rebond plus modéré que les grandes capitalisations depuis le début de l'année.

2^{ème} trimestre 2019 (gestion par ACER Finance) :



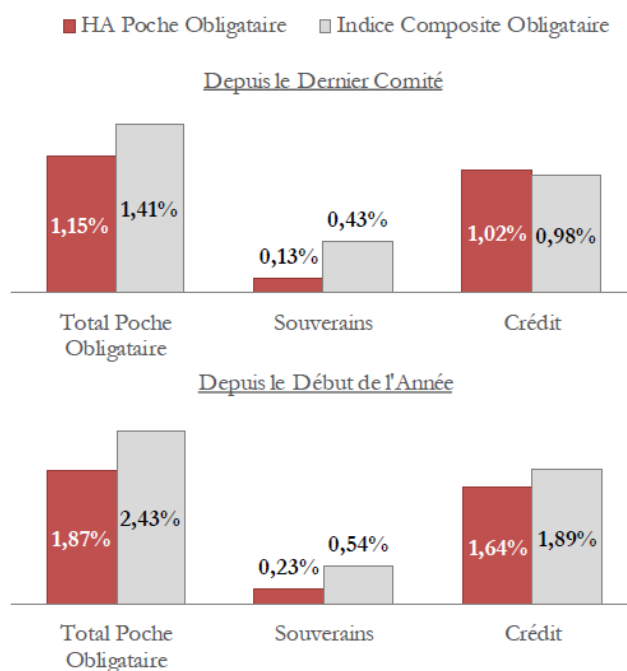
Obligations :

Stratégie : la poche obligataire est constituée d'une poche « Cœur » à hauteur de 76.5%, composée de titres de haute qualité (« Investment Grade »), et d'une poche « Tactique » (23.4% de la poche) qui contient des titres plus volatiles et de qualité un peu inférieure (« High Yield » ; BB- à BB+) permettant à ACER Finance d'investir de manière plus opportuniste à la recherche de rendement.

- La sous-division « poche tactique souveraine » (10.2% de la poche) contient des positions en obligations souveraines périphériques (Italie 4.8%, Portugal 1.7%, Espagne 3.7%).
- La sous-division « poche tactique crédit » (13.2% de la poche) est composée d'obligations notées BB+ (4.2%) et BB (3.7%), ainsi que d'obligations non notées dont le « shadow rating » est High Yield (1.9% au 31/5/19).
- Afin de dynamiser le rendement de la poche, ACER Finance a également créé une poche d'obligations privées hybrides sur des émetteurs investment grade récurrents (3.5% au 31/5/2019) dont le rendement moyen à fin mai était de 2.73%.

La poche « cœur » apporte un rendement moyen de 0,7%, là où la poche tactique permet d'aller chercher un rendement proche de 1.5%.

Performances au 31 mai 2019 :



- Sous-performance sur la partie souveraine en raison principalement d'une sensibilité inférieure à l'indice (4,6 vs. 8 pour l'indice)
- Surperformance sur le crédit en raison d'une bonne sélection des émetteurs tout en restant plus courts

Rebond du mois de juin :

La poche taux affiche une contribution positive de 0.72% à la performance du FCP pour le mois de juin.

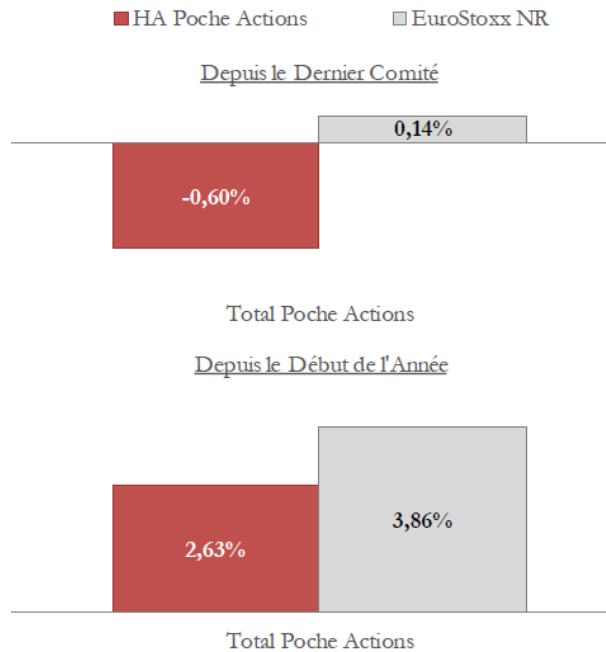
Mouvements depuis le dernier trimestre : les investissements réalisés dans la poche obligataire depuis le dernier trimestre ont eu pour objectif le respect des nouvelles contraintes d'investissement, l'amélioration de la qualité de crédit et la diversification du portefeuille, tout en maintenant une durée raisonnable (entre 4 et 7 ans) et un rendement le plus attractif possible (achats essentiellement concentrés sur les émissions corporate). Depuis le début de l'année, ACER Finance a allégé la poche obligataire afin de réexposer la poche actions.

Actions :

Stratégie : le cœur de la gestion action d'ACER Finance est la recherche de valeurs décotées avec un potentiel de valorisation important. A ce titre, le portefeuille action est composé de 74,2% de valeurs dites décotées et de 25,8% de valeurs dites de croissance. Ces dernières offrent de la visibilité et un rendement intéressant (via la distribution de dividendes).

Moteur de surperformance (poche tactique) : investissement dans des valeurs à petites et moyennes capitalisations qui surperforment historiquement les valeurs à grandes capitalisations (à condition de rester investi assez longtemps - 3 à 5 ans). Ces dernières présentent des valorisations attractives et des potentiels de croissance intéressants. Ces titres sont néanmoins plus volatiles et offrent une liquidité inférieure aux valeurs à grandes capitalisations, d'où l'importance accrue de la qualité de la sélection des sociétés à rentrer en portefeuille. Ces valeurs représentent 33.9% de la poche action au 31 mai 2019.

Performances au 31 mai 2019 :



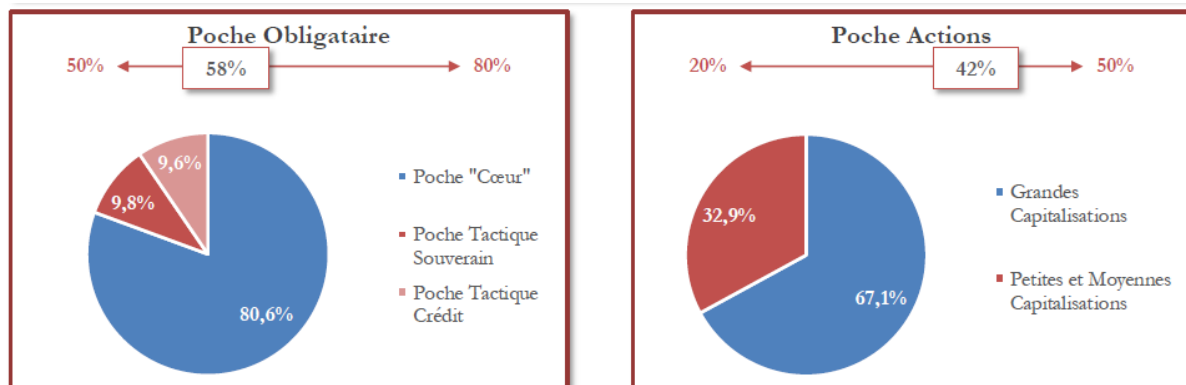
L'écart par rapport à l'indice s'est principalement creusé au mois de mai. L'intensification du conflit sino-américain a mis à mal les convictions fortes d'ACER Finance sur les secteurs directement liés à la croissance mondiale, notamment le secteur automobile et le secteur industriel, surpondérés par rapport à l'indice (9% de la poche contre 5% pour l'indice). Les positions sur les biens de consommation expliquent ainsi plus de 23% de la performance négative de la poche le mois dernier.

La forte pondération en valeurs décotées souffre également dans ce contexte d'incertitude qui persiste. Les dévalorisations observées semblent démesurées à ACER Finance.

Rebond du mois de juin :

La poche action affiche une contribution positive de 2.5% à la performance du FCP pour le mois de juin. Les petites et moyennes capitalisations commencent enfin à rebondir et contribuent pour 0.9% à cette performance positive (soit 36.3% de la performance de la poche, pour un poids de 30%).

3^{ème} trimestre 2019(gestion par ACER Finance) :



Obligations :

Compte-tenu de l'environnement macroéconomique (ralentissement de la croissance mondiale), des politiques monétaires accommodantes (BCE, Fed, BOJ, etc.), et en l'absence de risque inflationniste et de remontée significative des taux courts et longs, la sensibilité taux du portefeuille a été augmentée dans la mesure du possible : passage de 4,1 au dernier trimestre à 4,3.

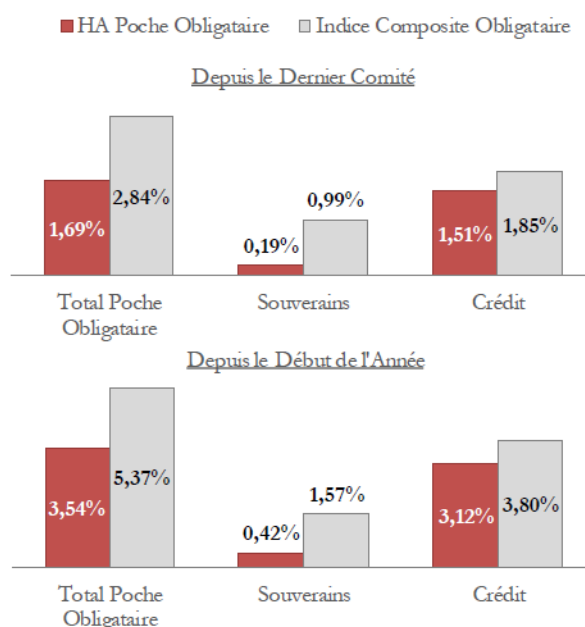
La grande majorité du portefeuille est investie sur des émetteurs corporate de notation Investment Grade : des arbitrages ont été réalisés sur une même signature en rallongeant la maturité et en augmentant le taux de rendement (exemple : Iliad, Wendel, Orange, Accor ...).

Pour augmenter le taux de rendement du portefeuille, l'allocation tactique sur des obligations corporate de notation High Yield a été saturée. De même, l'allocation sur les titres hybrides corporate a été augmentée de 3,5% à 5% (poids cible).

Les emprunts d'états européens périphériques représentent 10% du portefeuille.

Performances :

Performances au 30 août 2019 :



La sous-performance de l'allocation taux est due à trois facteurs :

- Une sous-sensibilité taux par rapport à celle de l'indice sur l'ensemble des titres tant secteur privé qu'emprunts d'Etat.
- Une absence totale d'emprunts d'Etats européens core qui ont connu un rallye important cet été.
- Une sous-pondération ainsi qu'une sous-sensibilité des emprunts d'Etats européens périphériques par rapport à l'indice, alors qu'eux aussi ont particulièrement bien performés.

Décisions d'investissement :

Les investissements ainsi que les arbitrages réalisés depuis fin juin avaient pour objectif d'augmenter la sensibilité taux et de privilégier le secteur obligations du secteur privé (à l'exclusion des banques) au détriment des emprunts d'Etat de la zone Euro.

Actions :

Positionnement stratégique :

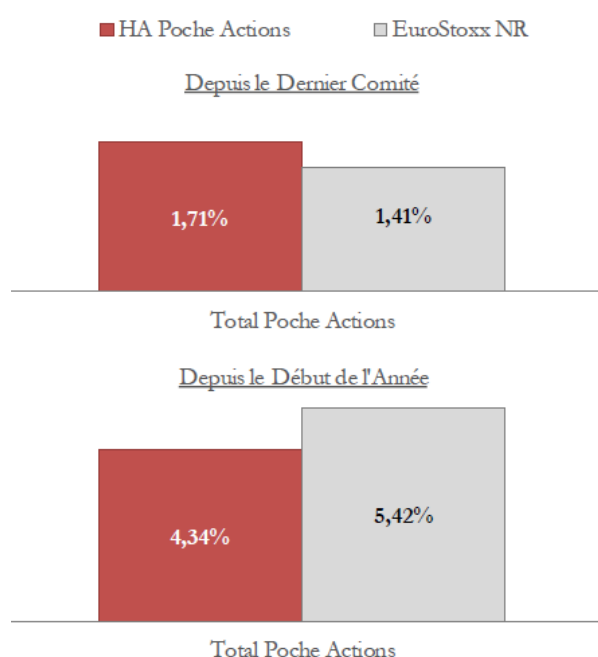
Le cœur de la gestion action d'ACER Finance est la recherche de valeurs décotées avec un potentiel de valorisation important. A ce titre, le portefeuille action est composé de 62,1% de valeurs dites décotées et de 24,4% de valeurs dites de croissance. Ces dernières offrent de la visibilité et un rendement intéressant (via la distribution de dividendes).

Moteur de surperformance : investissement dans des valeurs à petites et moyennes capitalisations qui surperforment historiquement les valeurs à grandes capitalisations.

Renforcement de la poche tactique au mois de juillet 2019 suite à la tendance haussière du mois de juin : les petites et moyennes capitalisations comblent petit à petit le retard accumulé. La poche représente 31% du portefeuille actions.

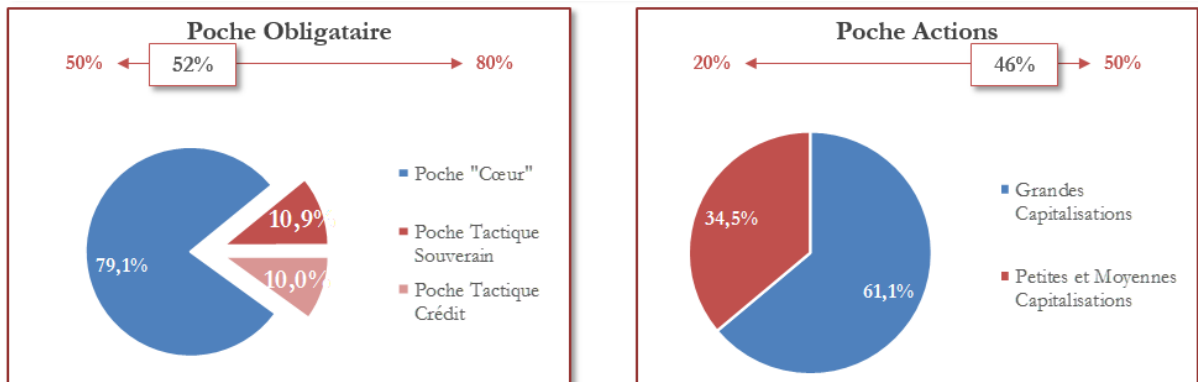
Performances :

Performances au 30 août 2019 :



- Le rebond des biens de consommation et de l'industrie, après un deuxième trimestre compliqué, permet à la poche action de surperformer l'indice sur les trois derniers mois.
- Les convictions défensives d'ACER Finance (notamment en santé) ont permis à la poche de résister au mouvement baissier important de la fin de l'été.
- Le renforcement de la poche tactique en début de trimestre explique également cette surperformance.

[4^{ème} trimestre 2019 \(gestion par ACER Finance reprise par Eiffel Investment Group le 2 décembre 2019\) :](#)



Obligations :

Depuis la fin du mois d'août, l'affaiblissement des craintes macro-économiques liées aux droits de douane Chine-Etats-Unis et au Brexit a eu comme conséquences une belle performance des marchés actions ainsi qu'une remontée générale des taux dans un mouvement de repentification des courbes.

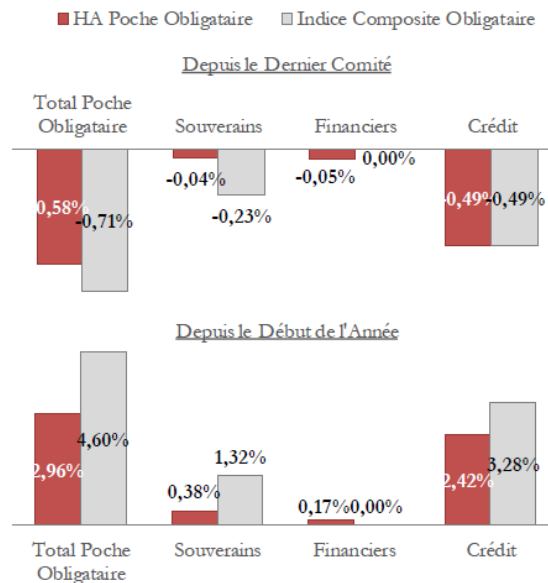
ACER Finance a continué à baisser l'allocation taux du portefeuille de 58% à 52%, marquant ainsi une préférence actions versus obligations.

Au sein de cette poche obligataire, ACER Finance a abaissé la poche tactique emprunts souverains périphériques de 9.8% à 6.5%, au bénéfice des émissions du secteur privé. Pour celles-ci, ce sont le secteur des financières (de 22% à 25%) ainsi que celui de la consommation discrétionnaire (de 17% à 24%), qui ont été privilégiés.

La sensibilité taux du portefeuille passe ainsi de 4.3 à 4.9, en restant malgré tout inférieure à celle de l'indice.

Performances :

Performances au 31 octobre 2019 :



Surperformance sur les 3 derniers mois (-0.58% vs -0.71% pour l'indice composite) expliquée principalement par la sous-pondération en titres souverains par rapport à l'indice de référence.

Décisions d'investissement :

Le portefeuille a été largement remanié pour privilégier les émetteurs français qui passent de 38% à 63% (Icade Santé, Dassault Systemes, Valéo, Rexel, Fnac-Darty, Loxam, etc.). Le suivi de ceux-ci, tant sur le plan du crédit que sur celui du social et de la gouvernance, nous semble beaucoup plus transparent et vérifiable.

ACER a divisé par deux l'exposition aux émetteurs US dont les émissions sont peu liquides car peu traitées par les desks européens (sorties de Kellogg, Coca-Cola, Hanesbrand, Baxter, ATT, Amgen, etc.)

Actions :

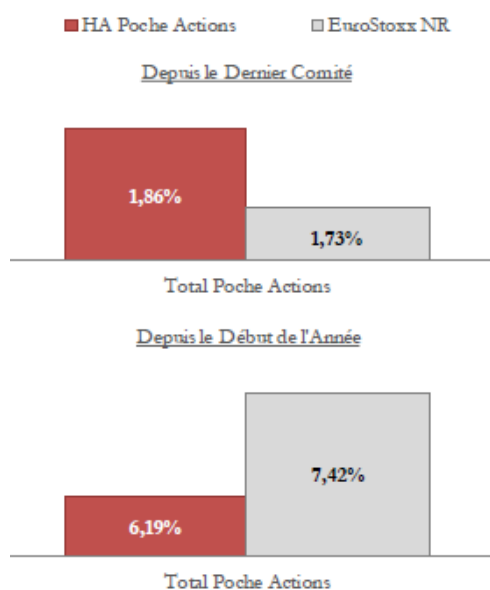
Positionnement stratégique :

Le cœur de la gestion action d'ACER Finance est la recherche de valeurs décotées avec un potentiel de valorisation important. A ce titre, le portefeuille action est composé de 64,4% de valeurs dites décotées et de 35,6% de valeurs dites de croissance. Ces dernières offrent de la visibilité et un rendement intéressant (via la distribution de dividendes).

Moteur de surperformance : investissement dans des valeurs à petites et moyennes capitalisations qui surperforment historiquement les valeurs à grandes capitalisations.

Renforcement de la poche tactique au mois de septembre au regard de l'optimisme concernant le conflit Sino Américain : les petites et moyennes capitalisations comblent petit à petit le retard accumulé. La poche représente 35% du portefeuille actions.

Performances au 31 octobre 2019 :



Le rebond des sociétés financières aux mois de septembre et octobre a permis à la poche de surperformer son indice depuis le dernier comité. Les banques françaises sont de grandes contributrices à la performance positive sur ces derniers mois, notamment grâce à des résultats satisfaisants au troisième trimestre qui ont permis de renforcer leur stabilité financière.

La poche tactique réagit positivement en cette fin d'année et conserve un potentiel important. En effet, plus de 45% de la performance attendue sur les prochains mois devrait provenir des valeurs à petites et moyennes capitalisations, alors qu'elles ne représentent que 35% de la poche actions.

Reprise de la gestion par Eiffel Investment Group le 2 décembre 2019.

A partir du 2 décembre 2019, Eiffel Investment Group a repris la gestion du FCP Harmonie Avenir, avec pour stratégie d'investir en actions et obligations d'entreprises françaises européennes, en ciblant le financement d'entreprises ayant un potentiel de croissance et qui vont, selon l'analyse d'Eiffel Investment

Group, créer ou préserver de l'emploi en France. La sélection de titres résulte d'une analyse ESG propriétaire appliquée à l'univers d'investissement et d'une approche financière bottom up ciblant des entreprises capables de créer de la valeur et de l'emploi à long-terme.

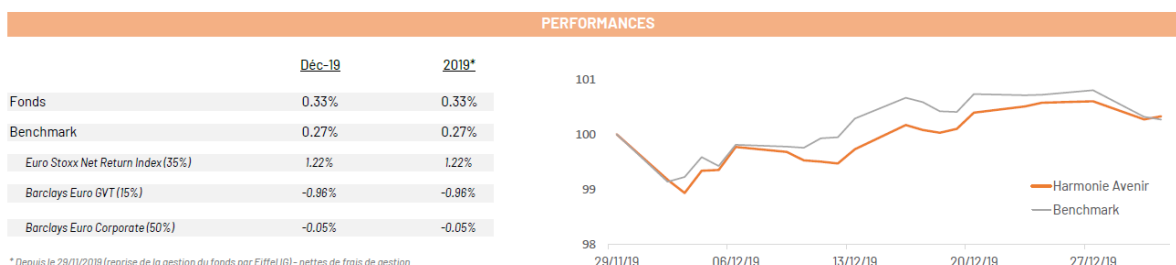
Dans ce cadre, Eiffel Investment Group a procédé à une rotation du portefeuille. Le fonds a terminé l'année 2019 avec une performance positive et ce, malgré une rotation de portefeuille importante, dont le coût a fortement pénalisé la poche obligataire (-18bps) et la poche action (-11bps).

En effet, Eiffel a procédé à de nombreux mouvements de portefeuille au cours du mois afin de sélectionner des titres de sociétés à fort potentiel de croissance et qui vont – selon notre analyse – créer ou préserver de l'emploi en France. Le portefeuille a été sélectionné, en matière de critères extra-financiers, à partir de (i) un filtre appliqué à toutes les sociétés sur leur performance ESG (ii) un filtre spécifique sur les critères sociaux et (iii) leur contribution à l'emploi en France. Les sociétés du portefeuille font par ailleurs l'objet d'un suivi des controverses.

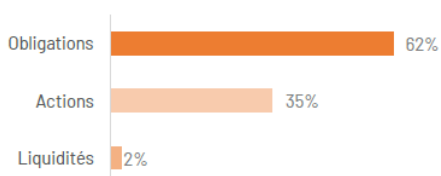
A fin décembre, le fonds est investi sur environ 70 sociétés françaises, évoluant dans des secteurs variés tels que les technologies, la santé, les services aux entreprises ou encore l'industrie. La poche obligataire a contribué négativement, pénalisée par le coût du bid/offer des arbitrages de portefeuille. A contrario, les actions ont enregistré, malgré le coût de rebalancement de 11bps, une solide performance, portées notamment par :

- Akka Technologies : le spécialiste de la R&D externalisée a progressé en bourse, suite à l'OPA lancée sur le norvégien DATA Respons.
- Worldline : le leader dans les prestations de paiement électronique a poursuivi sa revalorisation, en rassurant le marché sur l'intégration de sa dernière acquisition et sur la sortie de son actionnaire historique, ATOS.
- Kering : le spécialiste du luxe a battu des records absolus en bourse, sur des rumeurs de rapprochements qui lui permettrait de diversifier ses sources de revenus et de gagner des parts de marché, notamment en Chine.

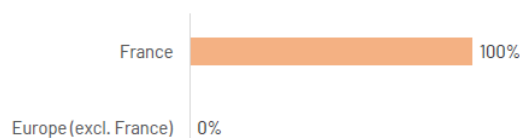
Performances au 31 décembre 2019 :



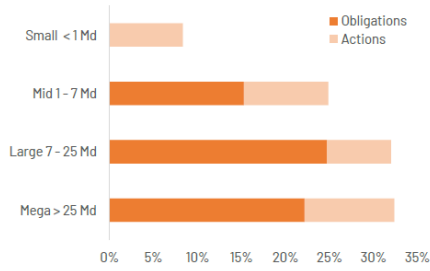
ALLOCATION D'ACTIFS



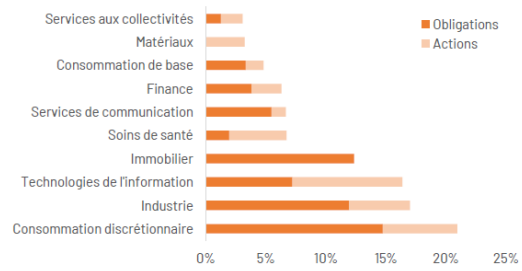
REPARTITION PAR PAYS



REPARTITION PAR TAILLE DE CAPITALISATION



REPARTITION SECTORIELLE



PRINCIPALES POSITIONS

ACTIONS			OBLIGATIONS			EMETTEUR		
		% NAV			% NAV			% NAV
Kering SA	Consommation discrétionnaire	1.5%	Danone 1.25 30/05/2024	Consommation de base	2.6%	Kering SA	Consommation discrétionnaire	4.1%
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton	Consommation discrétionnaire	1.5%	Dassault Syst 0.125 16/09/2026	Technologies de l'information	2.6%	Dassault Systemes SE	Technologies de l'information	4.1%
Dassault Systemes SE	Technologies de l'information	1.5%	Unibail 1.125 15/09/2025	Immobilier	2.6%	Air Liquide SA	Industrie	4.0%
L'Oréal SA	Consommation de base	1.5%	Kering 1.25 10/05/2026	Consommation discrétionnaire	2.6%	Capgemini SE	Technologies de l'information	3.8%
Air Liquide SA	Industrie	1.5%	Capgemini 1 18/10/2024	Technologies de l'information	2.6%	LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton	Consommation discrétionnaire	3.6%

Evènements relatifs à la société de gestion :

Dans le cadre d'une réorganisation interne du groupe, il a été décidé de procéder à la fusion-absorption d'ALTO Invest par Eiffel Investment Group, ALTO Invest étant déjà détenue à 100% par Eiffel Investment Group depuis mi-2017.

Cette réorganisation juridique du 11 juillet 2019 n'entraîne aucune modification dans la mesure où les équipes d'ALTO Invest sont complètement intégrées aux autres équipes d'Eiffel Investment Group et les conditions financières restent inchangées. Eiffel Investment Group couvre l'ensemble des activités exercées par ALTO Invest.

Gestion des risques :

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement sa rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus complet, disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion (voir ci-dessous la rubrique « Accès à la documentation de l'OPC »).

Gestion de la liquidité :

La société de gestion de portefeuille a défini une politique de gestion de la liquidité basée sur des indicateurs d'illiquidité. Des mesures d'impact sont réalisées selon une fréquence adaptée et des seuils d'alerte sont prédéfinis. La société de gestion s'appuie donc sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs.

Instruments financiers détenus et émis par le dépositaire, la société de gestion ou une entité du groupe promoteur :

Néant.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote :

Conformément aux articles 321-132 à 321-134 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte rendu de celui-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance/Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) :

L'actif net du fonds étant inférieur à 500 millions d'euros, Harmonie Avenir n'est pas soumis aux obligations d'information prévues par le décret 2015-1850 concernant la prise en compte par le fonds de critères ESG dans sa politique d'investissement.

A noter toutefois que le fonds ne prend pas en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) dans sa politique d'investissement au 31 décembre 2019.

Compte rendu de la procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties :

Eiffel Investment Group est une société de gestion agréée par l'AMF. Une politique et des procédures ont été définies par Eiffel Investment Group afin que le choix des investissements et des intermédiaires s'effectue de manière indépendante et dans l'intérêt des porteurs. Eiffel Investment Group choisit ses intermédiaires notamment en fonction de leur spécialisation, de leur réactivité, et de leur capacité à proposer des titres adaptés à l'orientation de gestion des Fonds gérés. Il n'existe pas d'obligation de volume dans les accords entre Eiffel Investment Group et ses intermédiaires. Conformément à la réglementation, la politique de suivi et de sélection des intermédiaires est disponible sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Instruments financiers dérivés :

Néant.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers (SFTR) :

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Calcul du risque global :

La méthode de calcul du risque global retenue est celle de la méthode de calcul de l'engagement.

Politique de rémunération :

La politique de rémunération mise en place au sein d'Eiffel Investment Group SAS est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la Directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds alternatifs, dite « Directive AIFM » ainsi que dans la Directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014, dite « OPCVM 5 » concernant les OPCVM.

Eiffel Investment Group a procédé à l'identification d'une population de collaborateurs exerçant un pouvoir sur la gestion de la société et/ou une incidence sur la performance ou le profil de risque des fonds gérés.

Les dirigeants de la société sont responsables de la mise en œuvre de la politique de rémunération au niveau de la société. La société de gestion dispose d'un comité de rémunération.

L'enveloppe de rémunération variable est déterminée en fonction des performances des fonds et des performances, financières et non financières de la société de gestion, entre autres critères. Cette enveloppe est répartie entre les collaborateurs à la discrétion des dirigeants de la société, en tenant compte pour chaque collaborateur de sa contribution individuelle, de la contribution de son équipe et de la performance collective. Les critères de jugement sont financiers et non financiers, et reflètent l'appréciation de la performance de chaque collaborateur au titre de son rôle et de l'atteinte des objectifs fixés.

Sur l'exercice 2019, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Eiffel Investment Group SAS à l'ensemble de son personnel s'élèvent à 4 955 806 euros (soit 53 bénéficiaires). Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par la société de gestion sur l'exercice : 3 653 795 euros, soit 73,7% du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la société de gestion sur l'exercice : 1 302 011 euros. L'ensemble des collaborateurs est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2019, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations fixes et variables versées sur l'exercice, les rémunérations versées aux cadres supérieurs s'élèvent à 1 690 688 euros et les rémunérations versées aux autres membres du personnel ayant une incidence significative sur le profil de risque des fonds à 1 880 167 euros.

La politique de rémunération est revue annuellement et validée par la Direction d'Eiffel Investment Group. L'examen et l'évaluation annuel de la politique et de son application n'appelle pas de commentaire particulier. A la suite de la fusion entre Eiffel Investment Group et Alto Invest, c'est la politique de rémunération d'Eiffel Investment Group qui s'applique désormais à l'ensemble des collaborateurs (les données indiquées ci-dessus comprennent les rémunérations versées par Alto Invest à ses collaborateurs jusqu'à la fusion avec Eiffel Investment Group). Toutefois aucune modification importante de la politique de rémunération n'a été adoptée sur l'exercice 2019.

La société de gestion a mis en place un barème de rémunération variable différée conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion www.eiffel-ig.com, ou sur simple demande écrite de l'investisseur auprès d'Eiffel Investment Group.

Accès à la documentation de l'OPC :

La documentation légale de l'OPC (DICI, prospectus, rapports périodiques ...) est disponible auprès de la Société de gestion, à son siège social ou à l'adresse e-mail suivante : contact@eiffel-ig.com.